

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 410

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 30 QUATER

À l'alinéa 4, substituer à la première occurrence du mot :

« du »

les mots :

« prévu au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.